

TARIFS 2022-2023

DANSE	Adhésion annuelle en €	Cotisation Annuelle en €
Cie Pierre de Lune		
Enfants (8-11 ans)	35	300
Ados (12-14 ans)	35	370
Jeunes adultes (15-18 ans)	35	370
Adultes (+ 19 ans) bimestriel samedi	35	150
Adultes		
1 cours	35	440
2ème cours		+ 170

BIEN ETRE Feldenkrais Danse Yoga	Adhésion annuelle en €	Cotisation Annuelle en €
Adultes		
1 cours	35	300
2ème cours		+ 120
Carte 10 cours	35	140
Cours visio	35	250
Atelier thématique Feldenkrais	5 par atelier (pour les personnes ext)	30 par atelier (-15% sur les suivants)

Réductions: (même famille, même foyer fiscal)

- 50% de l'adhésion à partir de la 2^{ème} personne adhérente
- 10% sur le total des cotisations à partir de la 2^{ème} personne adhérente
- 15% sur le total des cotisations à partir de la 3^{ème} personne adhérente
- 25% sur le total des cotisations si pratique activité Danse + Bien Etre
- Bourse artistique attribuée (7-25 ans) par la Mairie de Gap (selon certains critères, se renseigner)

Règlement des cours :

Plusieurs échéances de paiement des cours possibles : annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel. Ceci constitue seulement une facilité de paiement, le règlement intégral de l'année est dû lors de l'inscription, quel que soit le choix de l'échéancier.

IMPORTANT

Le paiement de la cotisation constitue un forfait annuel, pour 33 semaines de cours, du lundi 12 septembre 2022 au vendredi 23 juin 2023.

Pour une activité commencée entre septembre et décembre, la cotisation est due entièrement. A partir de janvier, la cotisation est minorée de 30%.

La cotisation ne peut être remboursée en cas d'arrêt en cours d'année, sauf circonstances exceptionnelles et justifiées, qui seront alors examinées par le Bureau ; dans ce cas, une contribution équivalente à 30% de la cotisation annuelle à la date du départ restera due par l'adhérent.

Les cours d'essai (1 pour les cours ados- adultes, 2 maximum pour les cours enfants et bien être) sont gratuits si l'élève ne s'inscrit pas après son essai.

Le paiement par carte 10 cours peut être renouvelé plusieurs fois dans l'année, l'adhésion à l'association de 35€ se fait une seule fois lors du règlement de la 1ère carte.

La carte BIEN ETRE est valable de septembre 2022 à juin 2023.

TRES IMPORTANT !!

En cas de confinement lié à la crise sanitaire du Covid 19 ou si les cours ne peuvent être assurés en présentiel par mesure gouvernementale, un programme de cours spécifiques (théoriques et Bien Etre) sera alors mis en place en distanciel par zoom pour tous les groupes.

Les élèves (enfant, ados ou adultes) qui ne peuvent pas ou qui ne veulent pas suivre ces cours en distanciel seront alors intégralement remboursés de leur cotisation sur ces périodes.